

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

COMMENT FAIRE POUR AIDER MON FRERE

Par Profil supprimé Postée le 26/04/2016 16:13

Mon frère est en pleine dérive, il ne va plus à son travail ment à ma mère et moi sa,soeur ' nous volé de l'argent quand il peut le faire y a t il des attitudes à voir des choses à faire pour qu'il prenne conscience de son problème et se,soigne ou alors faut il attendre le pire pb de santé etc et le laisser ' cela me rend malade j'avoue je suis perdue merci de votre réponse

Mise en ligne le 28/04/2016

Bonjour,

Si vous nous contactez sur ce site c'est parce que, nous le supposons, votre frère consomme abusivement de l'alcool et que cela est en lien en avec son comportement.

Si c'est le cas il est très important d'essayer de comprendre, ou de l'aider à comprendre, ce qui lui arrive, et les raisons de ces alcoolisations. Il semble en effet que votre frère ait franchi un cap et commence à s'exclure des autres vol, absence au travail, etc..).

La première chose est donc de chercher comment dialoguer avec lui, quels sont les meilleurs moments, les meilleurs lieux, les personnes qu'il écoute le plus. Il faut bien sûr qu'il soit sobre, qu'il se sente à l'aise, que la conversation vise plus à faire le point, ou à évoquer vos inquiétudes sur "comment il va". Centrer celle-ci uniquement sur sa consommation risque de le braquer. Vous pouvez également lui donner des pistes ou des outils pour qu'il évalue lui-même sa consommation, que peut-être il sous estime. Lui donner des éléments pour se renseigner seul peut permettre de préserver sa fierté. Il peut par exemple l'évaluer sur notre site avec l'alcoomètre, nous appeler, faire des démarches seul, si votre proposition de l'accompagner(qui ne doit pas être insistante) est refusée.

Vous pouvez si vous le souhaitez vous faire aider par les professionnels travaillant dans les centres d'alcoologie. Ces derniers accueillent et aident également l'entourage. La démarche est gratuite et confidentielle. Nous vous avons mis en fin de réponse le lien vous renvoyant aux adresses des centres et nous suggérons de les contacter.

Pour une écoute, une aide, un soutien ponctuels et au besoin une réorientation vous pouvez nous contacter par tchat via notre site (gratuit et anonyme) du lundi au vendredi de 14h00 à 2h00 du matin ou nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, gratuit et anonyme) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Bon courage et cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CENTRE D'ADDICTOLOGIE - ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE 74

3, rue de Genève
74100 ANNEMASSE

Tél : 04 50 87 26 73

Site web : addictions-france.org/

Secrétariat : Lundi, mardi, jeudi de 9h à 17h30 - Le vendredi de 8h30 à 12h

Accueil du public : Lundi, mardi, jeudi de 9h à 17h30 - Le vendredi de 8h30 à 12h

COVID -19 : Mars 2022 : accueil en présentiel sur rendez-vous

Voir la fiche détaillée

CSAPA - ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE 74

80 route des Creuses
74960 CRAN GEVRIER

Tél : 04 50 45 73 16

Site web : addictions-france.org/

Secrétariat : Lundi de 9h à 13h et de 13h30 à 16h, mardi de 8h30 à 13h et de 13h30 à 18h, un mercredi sur deux de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, jeudi de 8h30 à 13h et de 13h30 à 18h30, le vendredi de 13h30 à 14h30

Accueil du public : Lundi de 9h à 13h et de 13h30 à 16h30, mardi de 8h30 à 13h et de 13h30 à 18h, un mercredi sur deux de 8h30

à 12h30 et de 13h30 à 16h30, jeudi de 8h30 à 13h et de 13h30 à 18h30, le vendredi de 13h30 à 16h30
COVID -19 : Mars 2022 - Accueil, soutien et accompagnement médical, social et psychologique assurés en présentiel avec possibilité de téléconsultations, dans certaines situations - 1er entretien assuré par une accueillante secrétaire médico-sociale sous 8 jours

Voir la fiche détaillée

CONSULTATION D'ADDICTOLOGIE - EQUIPE DE LIAISON ET DE SOINS EN ADDICTOLOGIE

380, rue de l'Hôpital
B.P 118
74703 SALLANCHES

Tél : 04 57 27 20 32

Site web : www.chi-mont-blanc.fr/service/addictologie-consultation-et-e

Secrétariat : Lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h Jeudi de 9h à 11h30

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Voir la fiche détaillée

CENTRE D'ADDICTOLOGIE DU CHABLAIS - ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE 74 / APRETO

5 chemin Vieux
74200 THONON LES BAINS

Tél : 04 50 71 79 68 AAF

Site web : www.apreto.fr/

Secrétariat : Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 18h

Accueil du public : Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 18h

COVID -19 : Octobre 2022 : accueil en présentiel sur rendez-vous uniquement

Consultat° jeunes consommateurs : Lundi, mardi mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 18h Laissez un message pour être rappelé oucjc.thononevianlesbains@addictions-france.org

Voir la fiche détaillée